

reuse Marguerite-Marie. Ce but est atteint par diverses pratiques chères aux membres de la Congrégation : adoration du Saint-Sacrement, actes quotidiens d'oblation et d'union avec le Sacré-Cœur, amende honorable, messe et communion réparatrice, heure sainte, etc.

II. — UN PEU D'HISTOIRE.

La Congrégation est née en 1877. Elle a été fondée par M. le Chanoine Dehon, sur le conseil de plusieurs évêques et de saintes âmes qui ont pensé que Notre-Seigneur devait désirer au temps présent cette œuvre de prêtres voués spécialement à son divin Cœur.

Comme toutes les œuvres surnaturelles, cette fondation a passé par beaucoup d'épreuves qu'il est inutile de rapporter.

La Congrégation a reçu du Saint-Siège le bref laudatif le 25 février 1888, et l'approbation définitive le 4 juillet 1906.

Elle compte maintenant plus de 300 membres. Elle a trois noviciats : un en Belgique, à Meslin-l'Évêque, pour les Français et les Belges ; deux en Hollande, dont un à Sittard, pour les Allemands, et un autre à Asten pour les Hollandais.

La Congrégation a été partagée récemment, avec l'autorisation du Saint-Siège, en deux provinces : l'une, appelée orientale, pour les pays d'Allemagne, Autriche et Suisse ; l'autre, appelée occidentale, pour les autres nations.

En France :

Avant la persécution, la Congrégation avait de belles œuvres en France : une maison de missionnaires à Saint-Quentin, une école apostolique à Fayet, une maison d'études à Lille, un noviciat qui a été successivement à Saint-Quentin et à Fourdrain.

Tout a été dispersé et volé. — Plusieurs des œuvres françaises revivent en Belgique : les missionnaires de Saint-Quentin sont à Quévy, l'école apostolique de Fayet est à Mons, la maison d'études de Lille à Louvain, le noviciat à Meslin-l'Évêque.

En Belgique :

La Congrégation compte là sept maisons. Le Saint-Siège a